



Réunion de Conseil Municipal du 15 Juin 2020

PRÉSENTS : MM. et Mmes BARON Myriam, BONNAUD Alain, CAILLON Elise, DUHAIL Guillaume, FOURNIER Bertrand, FROUIN Lydie, GOUDEAU Céline, GRIS Christopher, GUILBAULT Marie-Claire, JAUNET Jean-Yves, LOUINEAU Michel, LUCAS Martine, MERLET Christian, MIGNET Thierry, PEROCHEAU Annick, PUAUD Aurore, RICHARD Marie-Laure, WALLRICH Franck.

ABSENT EXCUSÉ : FAUCHARD Ghislain qui a donné pouvoir à FROUIN Lydie

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : PUAUD Aurore

Commissions Municipales

Le Conseil Municipal a décidé la création de 6 Commissions permanentes dont le rôle principal sera l'étude préalable approfondie des dossiers avant leur présentation à l'assemblée pour décision finale. Elles seront constituées de la façon suivante :

FINANCES- ADMINISTRATION GENERALE

Président : Christian MERLET

Membres : les adjoints, Céline GOUDEAU, Christopher GRIS, Annick PEROCHEAU, Guillaume DUHAIL, Thierry MIGNET

☛ Mme FROUIN s'interroge sur le nombre de conseillers municipaux en plus des adjoints. Sur le mandat 2014-2020, ils n'étaient que 3. M. le Maire indique que cette proposition résulte d'une répartition de chaque conseiller dans les commissions.

RESTAURANT SCOLAIRE – CMJ – CULTURE – FAMILLE - SOCIAL

Président : Christian MERLET

Vice-Présidente : Myriam BARON, 1^{ère} adjointe

Membres : Céline GOUDEAU, Aurore PUAUD, Marie-Claire GUILBAULT, Elise CAILLON, Ghislain FAUCHARD, Lydie FROUIN

Représentants à l'OGEC St Christophe (Contrat d'association) : Elise CAILLON, Aurore PUAUD

Comité de gestion du Restaurant Scolaire : Myriam BARON, Ghislain FAUCHARD, Céline GOUDEAU

Comité de pilotage du Centre Périscolaire « Les Scoubidoues » : Marie-Claire GUILBAULT, Aurore PUAUD

BATIMENTS – RELATION AVEC LE MILIEU ASSOCIATIF, SPORTS ET LOISIRS

Président : Christian MERLET

Vice-Président : Alain BONNAUD, 2^{ème} adjoint

Membres : Jean-Yves JAUNET, Bertrand FOURNIER, Lydie FROUIN, Christopher GRIS, Elise CAILLON

ENVIRONNEMENT-COMMUNICATION-FESTIVITES

Président : Christian MERLET

Vice-Présidente : Marie-Laure RICHARD, 3^{ème} adjointe

Membres : Jean-Yves JAUNET, Aurore PUAUD, Lydie FROUIN, Bertrand FOURNIER, Michel LOUINEAU

☛ Mme FROUIN avait compris que la partie « communication » ou « festivités » ? devait être associée à la Voirie. M. le Maire indique, qu'après un réexamen, le Bureau Municipal a proposé de laisser cette partie à la Commission Environnement.

VOIRIE-RESEAUX-RELATIONS AVEC LES GESTIONNAIRES DE RESEAUX

Président : Christian MERLET

Vice-Président : Franck WALLRICH, 4^{ème} adjoint

Membres : Ghislain FAUCHARD, Marie-Claire GUILBAULT, Michel LOUINEAU, Céline GOUDEAU, Christopher GRIS

URBANISME-MONDE ECONOMIQUE-AGRICULTURE

Président : Christian MERLET

Vice-Présidente : Martine LUCAS, 5^{ème} adjointe

Membres : Bertrand FOURNIER, Annick PEROCHEAU, Guillaume DUHAIL, Michel LOUINEAU, Thierry MIGNET

CCAS

Le Conseil Municipal a fixé le nombre de membres à 4 membres élus et 4 membres nommés. Mmes Myriam BARON, GUILBAULT Marie-Claire, GOUDEAU Céline, PUAUD Aurore ont été élues à l'unanimité.

Délégation Service Public / Commission d'Ouverture des Plis : conditions de dépôt des listes pour l'élection des membres

La commission d'ouverture des plis intervient en cas de nouvelle délégation du service public ou en cas d'avenant au contrat d'affermage entraînant une augmentation du montant global supérieure à 5 %.

Présidée par le Maire, elle doit comporter, 3 membres titulaires et 3 membres suppléants élus au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Avant de procéder à l'élection, le Conseil Municipal a validé les modalités de dépôt des listes soit :

- Les listes pourront comporter moins de noms qu'il n'y a de sièges à pourvoir (3 titulaires, 3 suppléants).

Elles devront être déposées auprès de Monsieur le Maire jusqu'à l'ouverture de la séance du conseil municipal au cours de laquelle il sera procédé à l'élection (29 Juin 2020).

Commission d'Appel d'Offres à caractère permanent : Conditions de dépôt des listes

Le Conseil Municipal a accepté d'élire une Commission d'Appel d'Offres pour la totalité des procédures mises en œuvre durant ce mandat (marchés publics dont la valeur estimée HT est égale ou supérieure aux seuils européens soit 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services, 5 350 000 € HT pour les marchés de Travaux). Les modalités de dépôt des listes seront les suivantes :

- Les listes peuvent comporter moins de noms qu'il n'y a de sièges à pourvoir (3 titulaires, 3 suppléants).
- Elles seront déposées auprès de Monsieur le Maire jusqu'à l'ouverture de la séance du conseil municipal au cours de laquelle il sera procédé à l'élection soit le 29 Juin 2020.

Désignation des représentants de la Commune de Chauché à la société publique locale « Agence de services aux collectivités locales de Vendée (ASCLV)

Le Conseil Municipal a désigné pour représenter la commune de Chauché :

- au sein de l'Assemblée générale de la SAPL **M. MERLET Christian** et **Mme BARON Myriam** pour le suppléer en cas d'empêchement,
- au sein de l'Assemblée spéciale des collectivités actionnaires non directement représentées au Conseil d'administration de la SAPL Agence de services aux collectivités locales de Vendée, **M. MERLET Christian**.

Le représentant est autorisé à accepter et exercer toutes fonctions liées à la représentation au sein de la SAPL Agence de services aux collectivités locales de Vendée (Présidence de l'Assemblée spéciale, représentation de l'Assemblée spéciale au Conseil d'administration, censeur).

Désignation d'un « Correspondant Défense » (CORDEF)

Le Conseil Municipal a désigné Franck WALLRICH, correspondant défense » (CORDEF). Il a pour vocation de développer le lien armée-nation et promouvoir l'esprit de défense auprès de la population. Il doit également informer les jeunes sur le parcours de citoyenneté dont la première étape se déroule en mairie avec le recensement.

Représentation de la Commune au Syndicat mixte e-Collectivités Vendée au sein du collège des communes

M. MERLET Christian, Maire ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés (1^{er} Tour : 19 votants – 19 voix pour MERLET Christian) a été proclamé élu représentant de la commune.

Représentation de la Commune à l'Association REEL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, désigne Myriam BARON, titulaire, et Marie-Laure RICHARD, suppléant qui représenteront la Commune de CHAUCHE au Conseil d'Administration. M. le Maire est membre de droit. Depuis plus de 25 ans REEL, Groupe Economique Solidaire accompagne les personnes en recherche d'emploi en leur proposant du travail en cohérence avec les besoins des collectivités et les entreprises implantées sur le territoire.

Commissions intercommunales : Désignation des représentants

La communauté de communes va créer 8 commissions et deux élus par commission vont être proposés pour représenter la commune de Chauché :

- Commission « Développement économique – Agriculture- Emploi-Formation » : Martine LUCAS, Michel LOUINEAU
- Commission « Finances-Mutualisation » : M. le Maire, Guillaume DUHAIL
- Commission « Aménagement-Urbanisme-Habitat » : Bertrand FOURNIER, Annick PEROUCHEAU
- Commission « Environnement-Déchets-Développement durable » : Marie-Laure RICHARD, Jean-Yves JAUNET
- Commission « Culture-Bibliothèque-Communication » : Marie-Claire GUILBAULT, Elise CAILLON
- Commission « Tourisme-Politique du sport –Equipements sportifs » : Myriam BARON, Alain BONNAUD
- Commission « Petite Enfance-Jeunesse-Affaires Sociales » : Myriam BARON, Aurore PUAUD
- Commission « Bâtiment-Infrastructures-Assainissement » : Franck WALLRICH, Christopher GRIS

Pour la gestion des services publics en régie, un élu par conseil d'exploitation est proposé :

1. Office de tourisme : Myriam BARON
2. Centre aquatique « Aqua'bulles » : Alain BONNAUD
3. Assainissement : M. le Maire

Restaurant Scolaire : COPIL (projet de construction) — DETR (Plan de financement) – Comité de Gestion (Gestion de la restauration scolaire) - Tarifs 2020-2021

① COPIL (projet de construction sur le secteur de la Mairie)

Le Conseil Municipal a décidé que le COPIL créé en 2019 sera composé de :

Chef de projet : BONNAUD Alain, Adjoint

Elus : MERLET Christian, Maire, BARON Myriam, FROUIN Lydie, FOURNIER Bertrand, FAUCHARD Ghislain, GRIS Christopher, JAUNET Jean-Yves, WALLRICH Franck

Complété de l'Assistant à maîtrise d'ouvrage (ASCL), de l'Equipe de maîtrise d'œuvre (Archi Urba Déco, AREST, AREA, BEGC, GAMBA), du Bureau de contrôle (Qualiconsult) et du Coordinateur SPS (SP85)

2 DETR (Plan de financement)

Le plan de financement suivant, modifié sur demande de M. le Préfet de la Vendée du 3 Avril 2020, a été approuvé.

Dépenses		Recettes		
	HT		Montant	% du coût HT
Terrassements - V.R.D.	61 400	Contrat de ruralité (Etat)	187 000	30,00
Gros Œuvre	235 800	Contrat Vendée Territoires (Département)	165 978	26,63
Charpente Bois	39 500	Pacte Régional pour la ruralité (plafonnée à 100 000 €)	56 377	9,04
Couverture Zinc	32 700	Communauté de Communes (Fonds de concours)	36 081	5,79
Couverture - Etanchéité	33 700	Commune (Autofinancement)	177 897	28,54
Menuiseries extérieures Alu	32 600			
Chauffage - Ventilation	153 950			
Equipements de cuisine	33 683			
TOTAL	623 333	TOTAL	623 333	100

3 Comité de Gestion (Gestion de la restauration scolaire)

Suite au renouvellement du conseil municipal et pour l'année scolaire 2020/2021, le comité chargé d'établir les menus une fois par période scolaire sera composé :

- 3 élus (pour la durée de leur mandat) : BARON Myriam, FAUCHARD Ghislain et GOUDEAU Céline
- 1 membre du personnel communal : RABAUD Fabienne, référente Restaurant Scolaire
- 4 parents d'élèves (2 Primaires et 2 Maternelles) : GUERIN Emilie, REGNIER Emilie, HUCTEAU Eddy, FAUCHET Geneviève (membres à renouveler chaque année scolaire)
- 2 représentants de l'Accueil de Loisirs : RICHEL Elise et MURZEAU Katia
- Société Restoria : un responsable, chef de cuisine (Mireille CHAUVIN) et une diététicienne (Corinne RENAULT)

4 Tarifs 2020-2021

Par vote à bulletins secrets (*Augmentation Repas réguliers et occasionnels : 14 voix pour 0.05 cts, 4 voix pour 0.10 cts et 1 bulletin blanc*), le Conseil Municipal fixe les tarifs suivants pour l'année 2020/2021, tarifs applicables à compter du 1/09/ 2020.

Repas régulier	4.00 €
Repas occasionnel	4.70 €
Repas adulte	6.35 €
Facturation Centre de loisirs (repas enfant)	3.79 €
Facturation Centre de loisirs (repas adulte)	4.00 €

☞ Suite à l'interrogation de M. FOURNIER (projet de construction et passage en self – charges de fonctionnement), les conseillers municipaux ont été informés que la Municipalité sera amenée à étudier une nouvelle organisation dans la cadre de la consultation de prestataires pour la fourniture des repas à lancer en fin d'année.

Personnel communal : Délibération autorisant M. le Maire à recruter du personnel pour le bon fonctionnement des services (remplacement maladie, congé maternité, accident de travail, surcroît de travail...)

Le Conseil Municipal a donné délégation à M. le Maire et au 1^{er} adjoint Mme Myriam BARON en l'absence de M. le Maire, pour pourvoir aux remplacements d'agents ou à des compléments d'heures, répondant aux nécessités des services, dans la limite des crédits inscrits au budget par recrutement extérieur direct ou par le service de remplacement du Centre de Gestion.

Marchés HT signés depuis le 28/02/2020 :

05/03/2020	VEOLIA EAU VENDEE Réparations de poteaux d'incendie	2129.91
12/03/2020	QUINCAILLERIE DU BOCAGE Nettoyeur thermique DIMACO	2209.59
13/03/2020	ESPACE EMERAUDE Tondeuse HONDA	1085.08
16/03/2020	PEPINIERES MARMIN Végétaux Passage des Sources	213.50
16/03/2020	CDC CONSEILS Relevé topographique rue Petite Maine et la Brossette	2900.00
17/03/2020	QUINCAILLERIE DU BOCAGE Visseuse BOSCH et scie sauteuse BOSCH	640.57
01/04/2020	QUALICONSULT Vérification électrique local 3	40.00
10/04/2020	EFFIVERT SPORT Fourniture d'arroseurs terrain de football	1140.00
17/04/2020	MABEO Vêtements et équipements pour les ateliers	177.82

17/04/2020	MABEO Vêtements et équipements pour les ateliers	1014.18
17/04/2020	GAPE Elagage et mise aux normes d'un regard	804.50
17/04/2020	GAPE Mise aux normes du regard de visite au niveau FS	215.25
30/04/2020	SAS GROUPE AUBRET Gel hydro alcoolique 4 bidons	199.60
04/05/2020	VEOLIA EAU VENDEE Réparation poteau d'incendie La Servantière	306.53
04/05/2020	FAUCHET SARL Fourniture d'un chauffe-eau ultra plat Salle Arc en Ciel	547.39
05/05/2020	COMMUNE DE CHAVAGNES Location défétreuse TF	166.67
15/05/2020	SAFE Réfèrent COVID – 19 (1)	110.00
15/05/2020	PROLASER Masques COVID 19	1220.20

Réunion de Conseil Municipal du 29 Juin 2020

PRÉSENTS : MM. et Mmes BARON Myriam, BONNAUD Alain, CAILLON Elise, FAUCHARD Ghislain, FROUIN Lydie, GOUDEAU Céline, GRIS Christopher, GUILBAULT Marie-Claire, JAUNET Jean-Yves, LOUINEAU Michel, LUCAS Martine, MERLET Christian, MIGNET Thierry, PEROCHÉAU Annick, PUAUD Aurore, RICHARD Marie-Laure, WALLRICH Franck.

ABSENTS EXCUSÉS : DUHAIL Guillaume qui a donné pouvoir à MERLET Christian, FOURNIER Bertrand qui a donné pouvoir à FROUIN Lydie.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : GRIS Christopher

☐ Restaurant Scolaire – Construction Secteur de la Mairie : Présentation et validation de l'Avant-Projet Définitif

M. JAUNET, architecte au cabinet Archi Urba Déco, est venu présenter le projet architectural au stade de l'A.P.D. (Avant-Projet Définitif). Le Conseil Municipal, après vote à bulletins secrets (19 votants – 18 Oui – 1 Non), a validé l'A.P.D. présenté, ainsi que l'enveloppe prévisionnelle des travaux de 1 183 900 € HT. Le permis de construire va être déposé vers la mi-juillet 2020.

M. le Maire, ~~ou en cas d'empêchement la 1^{ère} adjointe~~, a été autorisé à lancer la consultation pour les marchés de travaux et pour effectuer tous les actes et prendre toutes décisions dans la mise en œuvre de la procédure de passation pour le choix des différentes entreprises.

Les avenants au contrat de maîtrise d'œuvre et à la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage nécessitant un échange avec l'équipe de maîtrise d'œuvre seront présentés au Conseil Municipal du 31 Août 2020.

☐ Restaurant Scolaire – Marché Restoria pour la préparation fourniture de repas et entretien des locaux : Avenant n°1 lié au COVID 19

Vu la crise liée à la pandémie COVID 19 qui a contraint à la fermeture du Restaurant Scolaire du 16 Mars au 11 Mai 2020, puis à une reprise partielle du 12 Mai au 19 Juin 2020 (de 56 à 72 couverts/jour au lieu de 218), le Conseil Municipal a validé l'avenant n°1 qui, par dérogation des dispositions habituelles de facturation, se fait proportionnellement aux couverts réalisés, prévoit que la facturation, de la période de fermeture soit forfaitaire (frais fixes), et celle de la période de réouverture soit proportionnelle aux moyens engagés (coût des denrées et main d'œuvre adaptée) et au nombre de couverts.

☐ Représentation de la Commune au Comité Territorial de l'Energie du Pays de St Fulgent-Les Essarts, en vue de l'élection des délégués au Comité Syndical du SYDEV

Ont été élus M. WALLRICH Franck, délégué titulaire et M. GRIS Christopher, délégué suppléant.

☐ Délégation de service public : Election des membres

La Commission présidée par le Maire sera composée de :

Titulaires	Suppléants
LOUINEAU Michel	BARON Myriam
WALLRICH Franck	BONNAUD Alain
LUCAS Martine	MIGNET Thierry

☐ Commission d'Appel d'Offres à caractère permanent : Election des membres

La Commission présidée par le Maire sera composée de :

Titulaires	Suppléants
LOUINEAU Michel	BARON Myriam
WALLRICH Franck	BONNAUD Alain
LUCAS Martine	MIGNET Thierry

☐ Constitution des Commissions Communales des Impôts Directs (CCID) : Proposition à adresser à la Direction Départementale des Finances Publiques

La Commission Communale des Impôts Directs (C.C.I.D.) est composée de 8 membres titulaires et 8 membres suppléants et présidée par M. le Maire. Les membres sont désignés par M. le Directeur Départemental des Finances Publiques, sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le Conseil Municipal. L'assemblée a validé la liste de 32 noms.

☐ Représentation de la Commune au Comité d'Echanges Vendée-Vosges

Michel LOUINEAU Délégué et Jean-Yves JAUNET Suppléant, représenteront la Commune au Comité d'Echanges Vendée Vosges.

☐ Formation des élus : Fixation des orientations

La formation des membres du Conseil Municipal sera réservée en priorité et en fonction des demandes et thèmes au Maire et adjoints pour la 1^{ère} année et axée essentiellement sur les thèmes suivants :

- Fonctionnement des instances communales
- Finances et Marchés Publics
- Communication
- Action sociale
- Urbanisme et aménagement
- Management

Plan Communal de Sauvegarde : Actualisation de l'organigramme du Poste de Commandement Communal (PCC)
Suite au renouvellement du Conseil Municipal, l'organisation du Poste de Commandement Communal a été modifiée afin que chaque élu et membres du personnel communal soient affectés à une cellule.

~~☞ Céline GOUDEAU a précisé qu'elle peut être sollicitée dans le cadre du Plan Bleu de l'EHPAD où elle travaille.~~

Projet Quartier Séniors « Jardin des Antoinette » : Avenant n°1 à la convention avec l'Établissement Public Foncier (EPF) – Validation du choix de l'opérateur immobilier pour l'acquisition de l'assiette foncière du projet et la construction

a) L'avenant n°1 à la convention signée le 12 Avril 2019 avec l'EPF de la Vendée pour acquérir et porter le foncier nécessaire à la mise en œuvre d'un quartier Séniors dans le centre bourg a été validé. Il intègre au périmètre défini initialement la parcelle AB 356, propriété de M. et Mme LUCAS.

b) Par ailleurs, le Conseil Municipal a validé l'attribution de l'assiette foncière du projet (parcelles AB n° 66, 68, 69 et 356) à Vendée logement, en tant qu'opérateur immobilier en charge de son acquisition et de sa construction.

☞ Elise CAILLON a demandé la taille des logements prévu dans le projet et s'il s'agissait de location ou d'accession à la propriété. M. le Maire a précisé qu'il s'agissait de T3 en location.

Commerces et halles Place des Jardins – Boulangerie : Révision du loyer au 1^{er} Septembre 2020

Dans le prolongement de la demande du « Fournil Gourmand » et compte tenu du contexte économique actuel, le Conseil Municipal a décidé de maintenir le loyer à 750 € HT par mois sur une période d'un an.

M. le Maire, ~~ou en cas d'empêchement, la 1^{ère} adjointe~~, a été autorisé à signer un protocole d'accord validant les modifications apportées au bail signé avec le Fournil Gourmand le 8 Novembre 2017.

Rue du Rocher : Avenant n°1 au lot n°1 Voirie et Assainissement

Le Conseil Municipal a validé l'avenant n° 1 intégrant le remplacement des bordures entre la rue de la Brosse et la Rue du Centre pour un montant de 12 348.79 € HT (+4.45 % du marché initial) et portant le marché à 289 792,19 € HT.

COVID 19 : Locations de salles (Remboursement des arrhes) – Loyers commerciaux Avril et Mai – Prise en charge des frais de garde du personnel soignant pendant les vacances de printemps

Le Conseil Municipal a décidé :

a) de rembourser les arrhes pour les réservations annulées et pas reportées sur la période du 13 Mars au 31 Août 2020, à la Salle Arc en Ciel.

b) d'effectuer une remise gracieuse pour les loyers des locaux commerciaux de la Boutique de Fleurs et du Bureau Professionnel 1 du Local 3, des mois d'Avril et Mai 2020, soit un montant HT de 1 699.50 €. Une décision modificative n°1 aux Budgets « Général » et Commerces » va permettre de procéder aux écritures comptables.

c) dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire, de prendre en charge la facture de 407.40 € adressée par Familles Rurales (Centre de Loisirs Les Scoubidou) pour la garde des enfants du personnel soignant pendant les vacances de printemps.

Lotissement Le Hameau des Prés : Déclassement d'une parcelle de 6 m² du Domaine Public

Dans la mesure où il ne porte pas atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par la voie, le déclassement d'une parcelle de 6 m² située à l'angle de la VC 118 (voie de desserte du village du Puytireau) et de la rue de la mare (et donc du futur lot n°31) a été décidé.

Subventions 2020 – 2^{ème} partie (ADILE de la Vendée)

Le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention de 50 € à l'ADILE pour l'année 2020.

Ecoles publiques yonnaises : Demande de participation aux dépenses de fonctionnement 2019/2020

Dans le prolongement de la demande de la mairie de la ROCHE SUR YON sollicitant la participation financière de la Commune de Chauché pour deux élèves domiciliés sur notre commune et scolarisés cette année, en classe ULIS Ecole, dans une des écoles publiques yonnaises, le Conseil Municipal a accepté de participer aux dépenses de fonctionnement pour ces deux enfants. La participation financière pour un enfant au titre de l'année scolaire 2018/2019 s'élevait à 389.44 € (montant qui sera revalorisé en suivant l'indice INSEE de l'éducation en septembre 2020).

Vendée Numérique – 1 Chemin de Fruchet : Convention d'occupation temporaire du Domaine Privé

M. le Maire, ou en cas d'empêchement la 1^{ère} adjointe, a été autorisé à signer la convention d'occupation temporaire du Domaine Privé pour formaliser la mise à disposition d'une emprise foncière de 2 m² sur la parcelle AB 349, 1 chemin de Fruchet, nécessaire à l'implantation d'une armoire dans le cadre du déploiement de la fibre optique.

Salle Les Etoiles de Fruchet : Location pour les cours de Yoga – Saison 2020/2021

Le prix de la location, Salle les Etoiles de Fruchet, pour la saison de cours de yoga 2020/2021 a été fixé à 440 €.

DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner) déposées depuis le 15 Juin 2020 :

M. le Maire a renoncé au droit de préemption pour une parcelle située rue de Grasla.

☐ **Marchés HT signés depuis le 15 Juin 2020 :**

31/01/2020	Editions PROST 19 ex. livre « Votre commune »	85.50
04/02/2020	ARQUIS ARNAUD Travaux porte de l'église (scellement du gond)	437.38
07/02/2020	FAUCHET SARL Remplacement chaudière gaz logement bibliothèque	3255.28
07/02/2020	ID ENVIRONNEMENT 10 gabions vides	459.25
07/02/2020	BOIS-EXPO DISTRIBUTION Matériaux bois pour aménagement Centre Bourg	1663.61
11/02/2020	ORANGE QHE – Etude téléphone 1 ^{ère} tranche	1401.00
13/02/2020	GARAGE CHAUVIN Peugeot Expert – Divers entretien et réparations	1216.93
14/02/2020	VERRIER Fournitures administratives	23.02
14/02/2020	AH TOUT GRAVER Lot de 6 coupes	74.52
18/02/2020	CRÉASIT	6842.00

	Création site internet et logo	
18/02/2020	CREASIT Maintenance et frais de fonctionnement site internet	719.00
19/02/2020	TOURBIERES DE France Terreau 2020	476.28
20/02/2020	VERVER EXPORT Bulbes été 2020	177.50
20/02/2020	BHS Engrais terrain de foot – green gazon	3779.16
20/02/2020	BHS Gazon cimetièrre + fournitures EV	1354.44
20/02/2020	EDP Cavalier sachet pied de mur	139.47
21/02/2020	ADG Environnement Curage fossé pour l'année 2020	3552.00
21/02/2020	LACROIX Signalétique numéro de maison	1478.05
25/02/2020	GARAGE CHAUVIN Remplacement 2 pneus + équilibrage Peugeot Expert	240.00

**Prochaine séance du
Conseil Municipal :
Lundi 31 Août 2020 à 20h00, Salle Arc-en-Ciel ??**



MAIRIE : Horaires d'été

**La Mairie de CHAUCHÉ sera ouverte au public
tous les matins,
du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h30.**



Elle sera donc fermée le samedi matin à partir du 11 Juillet 2020 et jusqu'au 29 Août 2020 inclus.

A partir du 1^{er} Juillet 2020 : Location 1, rue de la Petite Maine

- 1 cuisine avec séjour
- 2 chambres
- WC – Salle de bain
- **Prix du loyer : 341.68 €**

Pour tout renseignement, s'adresser en Mairie.



RESTAURANT SCOLAIRE : recherche Bénévoles (en attente Myriam suite réponse Annabelle)

Pour la rentrée scolaire de Septembre 2019, nous recherchons des bénévoles éventuellement intéressés pour assurer le service, de 12h00 à 13h45, le Lundi, Mardi, Jeudi, et Vendredi.

Merci de vous rapprocher **de la Mairie (1) (8, Rue de la Petite Maine – 02.51.41.83.09.)**



(1) Un jour par semaine

NUISANCES SONORES : extrait de l'arrêté préfectoral n° 2013/MCP/06

Article 19 : les activités de rénovation, de bricolage et de jardinage, réalisées par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques (liste non limitative) ne peuvent être effectués que :

- Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00



EMPLOI DU FEU :

Nous vous rappelons que l'usage du feu est réglementé au sein de notre Département.

Il est interdit à toute personne, en tout lieu et en toute période, de jeter des allumettes, cigarettes et autres matières incandescentes qui ne seraient pas éteintes.

De même, le brûlage en incinérateur ou à l'air libre des déchets verts, produits par les ménages est interdit. Ces déchets doivent être apportés en déchetterie ou recyclés par compostage. Les entreprises d'espaces verts et paysagistes sont également tenus d'éliminer leurs déchets verts par des voies respectueuses de l'environnement.

Les contrevenants aux dispositions du Règlement Sanitaire Départemental relatives aux brûlages des déchets et végétaux sont passibles d'une amende de 450 € prévue pour les contraventions de la 3ème classe en application de l'article 131-13 du Code Pénal.



Permanences des Médecins, Pharmaciens et Infirmières

Nuits, week-ends et jours fériés... besoin d'un médecin :

Je compose le **116 117**, un médecin du centre de Régulation vous conseille ou vous met en relation si nécessaire avec le médecin généraliste de garde le plus proche de votre domicile. Je compose le **15**, face à une **urgence vitale**, le SAMU-Centre 15 déclenche une réponse immédiate adaptée en mettant en œuvre, selon les cas, les pompiers, le SAMU, les ambulanciers.

Pharmaciens	Depuis le 01/07/09, pour connaître les 3 pharmacies de permanences les plus proches de votre domicile, vous devez contacter le 3237.			
Infirmière	Du lundi au Samedi de 8h00 à 8h30	Mme MOREAU Marie	CHAUCHE – 16, Rue du Centre	06.24.83.68.04
Dentistes	Dimanches et jours fériés	10h à 12h		02.51.46.28.83

MESSAGES D'ORGANISMES

COMMUNIQUÉ DE LA GENDARMERIE : Vol par fausse qualité : policier ou gendarme

LES FAITS :

La semaine passée, 3 faits de vols par ruse commis au préjudice de personnes âgées ont été portés à la connaissance de la gendarmerie

De nouveaux faits ont été recensés ce matin sur le nord-ouest du département.

Le mode opératoire varie quelque peu mais la trame du scénario reste la même :

Les malfaiteurs usent de fausses qualités (gendarme ou policier) pour s'introduire chez les victimes.

Une fois à l'intérieur, ils déclarent à la victime que des voleurs se sont introduits chez eux. Ils demandent alors à vérifier si aucun objet de valeur ou numéraire ne manque. Profitant de la visite des locaux, ils détournent l'attention de l'occupant et subtilisent au passage, les bijoux, les moyens de paiements (numéraire, chéquier, carte bancaire...) avant de prendre la fuite.

LES RECOMMANDATIONS :

Le groupement de gendarmerie départementale de la Vendée invite une nouvelle fois les seniors à la plus grande vigilance et à prendre quelques mesures de sûreté élémentaires :

Si une personne se présente à l'interphone ou frappe à votre porte, utilisez le viseur optique et l'entrebâilleur.

- Soyez vigilant lorsqu'une personne se présente chez vous comme étant policier ou gendarme.

- Même si cette personne est en uniforme, demandez-lui de présenter une carte professionnelle.

- Vérifiez l'identité, même des personnes se prétendant de l'autorité publique, en demandant, un numéro de téléphone officiel à appeler, permettant de confirmer l'identité de celui qui se présente.
- Si vous avez un doute, ne la laissez pas entrer, faites-la patienter et contactez la brigade de gendarmerie dont vous dépendez.
- Si vous faites entrer une personne chez vous ne la laissez jamais seule et accompagnez-la dans tous ses déplacements à l'intérieur de votre domicile.
- Ne divulguez en aucun cas l'endroit où vous cachez vos bijoux, votre argent ou tout autre objet de valeur.

SANTÉ PUBLIQUE FRANCE

Votre santé est en danger lorsque la température extérieure est plus élevée que la température habituelle dans votre région. Elle peut entraîner des accidents graves et même mortels, comme la déshydratation ou le coup de chaleur. Ces risques peuvent survenir dès les premiers jours de chaleur. **Des gestes simples permettent d'éviter les accidents. Il faut se préparer AVANT les premiers signes de souffrance corporelle, même si ces signes paraissent insignifiants. Un dispositif de prévention est mis en place pour les personnes vulnérables et fragiles** (notamment les personnes âgées et handicapées isolées à domicile). **Ces personnes sont invitées à se faire recenser sur le registre communal, en Mairie, ou en appelant le Secrétariat au 02.51.41.83.09.** (ou par un tiers : famille, voisin, médecin). Ce registre permettra d'apporter conseil et assistance en cas d'événements exceptionnels aux personnes fragiles.



MESSAGES D'ASSOCIATIONS

LES BOUCHONS DE L'AVENIR

NE JETEZ PLUS VOS BOUCHONS ET COUVERCLES EN PLASTIQUE.

La collecte des bouchons et couvercles en plastique a pour but de mener à bien des activités bénévoles dont la finalité est d'aider les personnes en situation de handicap, au travers de projet pour matériel adapté; **SPORT, LOISIRS, AMÉNAGEMENT DE LA MAISON OU DE LA VOITURE, financement de soins onéreux.**

Chacun est invité à participer à :

- un geste éco-citoyen
- un geste simple
- un geste pour une bonne cause

Si des personnes en situation d'handicap ont un besoin, se faire connaître auprès du bénévole où de l'association (sur Chauché des personnes ont reçu 1 don pour l'aménagement de leur voiture, projet de voyage en groupe)

Sur la commune, points de collecte :

École Saint Christophe, Vival, et chez le bénévole Marcel BARRETEAU.

Vous pouvez consulter le site : www.lesbouchonsdelavenir.fr

Distribution du prochain bulletin en Septembre 2020. Les articles sont à déposer en mairie ou à transmettre par mail avant le 29 Août 2020